

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

16 DEC. 2014

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quatorze, le quatre décembre 2014, **Bureau du Courrier**
Les membres du Comité Syndical du **SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PLISSON, en la salle du Conseil de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud-et-Saint Louis

Date de convocation : 24 Novembre 2014

Etaient Présents : Mmes GOT - JUNIN - MM BUSSEREAU – BIROT - CORSAN-FERCHAUD – HILLAIRET - PLISSON – QUESSON - SUBRENAT
Pouvoir : M. GIRAUD a donné pouvoir à M. PLISSON

Délibération N°2014-02- 038: Animation du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour- Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation du SAGE Estuaire en 2015, dont le coût total est de 55 000 € (49 000 € de poste d'animateur et 6 000 € de frais de déplacements, de locaux et de CLE) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 38 500 € soit 70% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud-et-Saint Louis le 4 décembre 2014

Le Président
SMIDDEST
Philippe PLISSON